



*Création d'un fonds
par la Commission scolaire de l'Estuaire
et la Fondation de la Commission
scolaire de l'Estuaire pour venir en aide
aux élèves qui représentent notre
organisation sur la scène provinciale
dans les domaines du sport, de la culture
ou autres*



Mise en contexte

Chaque année, des élèves de notre commission scolaire s'illustrent sur la scène régionale dans des domaines aussi variés que des activités pédagogiques, sportives, culturelles ou autres et obtiennent, grâce à leur performance exceptionnelle, leur laissez-passer pour représenter notre région sur la scène provinciale de leur discipline respective.

Souvent, ces élèves, qu'ils soient athlètes, artistes ou autres, redoublent d'efforts tout au long de l'année afin de récolter les sous nécessaires à leur participation à des compétitions d'envergure régionale qui se déroulent souvent à l'extérieur de leur milieu. Lorsqu'ils ont l'agréable surprise, en fin de saison, de se qualifier pour une épreuve de calibre provincial, le budget déjà très serré est souvent à sec et il arrive même parfois que l'absence des fonds nécessaires soit un frein à cette expérience extraordinaire pour les jeunes.

Dans le contexte où la persévérance scolaire est une priorité, nous croyons que de permettre à ces élèves de se réaliser dans une discipline qui les passionne représente certes un atout pour la réussite éducative.

C'est pourquoi nous croyons qu'il est important de mettre en place des mécanismes susceptibles de venir en aide aux jeunes, leur permettant ainsi de prendre goût à l'école et de s'accrocher à leur rêve. En réunissant les conditions gagnantes, nous espérons agrémente le parcours scolaire des jeunes et favoriser l'obtention d'un diplôme.

Qui est admissible ?

Pour être admissibles à cette aide, **les élèves** des écoles de notre territoire **devront s'être qualifiés sur la scène régionale et avoir ainsi obtenu leur laissez-passer pour une épreuve d'envergure provinciale dans le cadre de laquelle ils représenteront une école** et, par conséquent, la Commission scolaire de l'Estuaire.

À titre d'exemples, mentionnons les sports d'équipe les plus souvent pratiqués tels que le basket-ball et le volley-ball ainsi que les sports individuels comme l'athlétisme, le cross-country, le badminton et la gymnastique où des élèves peuvent être couronnés champions sur une base individuelle et mériter ainsi leur place au sein de la délégation identifiée pour représenter la Côte-Nord au championnat provincial.

Des activités comme Secondaire en spectacle ou Expo-science, où les élèves doivent d'abord remporter l'épreuve locale de leur établissement scolaire pour participer à la finale régionale et, ultimement, être sélectionnés pour la finale panquébécoise fait également partie des activités ciblées par ce fonds d'aide.

Il est important de noter que lorsqu'un groupe d'élèves qui performe dans une discipline prend l'initiative de participer à un événement lui permettant de

rayonner à l'extérieur de la région, mais qu'il n'a pas été officiellement sélectionné pour représenter la Commission scolaire de l'Estuaire sur la scène provinciale, le groupe n'est pas admissible à une aide de ce fonds. (ex : participation d'un ensemble musical à un festival à New York ou d'une équipe d'improvisation à un événement à Montréal).

Bien sûr, nous ne citons ici que quelques exemples et puisque le fonds en est à ses débuts, nous devons assurément analyser des projets à la pièce et apporter des ajustements selon l'évolution de la situation.

Transmission des demandes d'aide

Lorsqu'un élève et/ou une équipe obtient son laissez-passer pour représenter l'école et/ou la commission scolaire sur la scène provinciale, **le formulaire *Demande pour fins d'analyse* doit obligatoirement être complété par la direction de l'école** et être acheminé à Mme Patricia Lavoie au service des communications pour que l'aide au transport soit éventuellement autorisée.